



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E159302

VALABLE JUSQU'AU 20/06/2026

ÉDITÉ LE

29/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/02/2016

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 16/10/2024  
32 000

Raison sociale : CARTHOM

206 RUE VICTOR LEMOINE  
54710 LUDRES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANCY 818964579

Téléphone : 03 83 44 00 94

Fax :

Portable : 06 23 54 50 52

Siret : 818 964 579 00028

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 4 500446

Site Internet : <http://www.carthom.com>

E-mail : [contact@carthom.com](mailto:contact@carthom.com)

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 64269207

Responsabilité légale :

CARSOH (882 534 969) / GALINHA CARLOS PRÉSIDENT / GALINHA SOPHIE  
DIRECTRICE GENERALE

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 64269207

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	31/05/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	21/06/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	21/06/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	22/05/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	25/11/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.